

CERCLE D'ESCRIME DU LAC D'ANNECY

« Chers amis escrimeurs, comme chaque année nous allons ressortir nos armes du fourreau et attaquer avec vigueur cette nouvelle saison d'escrime, et je suis certain que tout votre attirail est fin prêt pour attaquer le premier assaut.

La pratique régulière d'une activité sportive est bénéfique pour votre santé, mais l'impatience de reprendre vos armes ne doit pas vous faire oublier que notre discipline est une discipline sportive comportant un certain nombre de risques et de contre-indications à sa pratique. La pratique de l'escrime mobilise et met à contribution tout particulièrement le système cardiovasculaire et malgré l'échauffement indispensable, des phases de récupération et une hydratation satisfaisante, le risque de traumatismes (musculaires, articulaires) n'est pas rare. Il est donc indispensable de refaire un point sur son état de santé avant de reprendre l'escrime.

Le certificat de non contre-indication à la pratique de l'escrime est obligatoire, mais ce n'est pas un simple papier, c'est pour certain la seule occasion de l'année de voir son médecin et pour tous, jeunes ou anciens, compétiteurs ou non, le meilleur moyen d'évaluer lors d'une visite médicale son aptitude physique et sa capacité à pratiquer en toute sécurité son sport.

Cette visite médicale n'est donc pas uniquement administrativement obligatoire elle est totalement indispensable pour votre santé ! »

Le certificat médical peut être établi à partir du 1^{er} septembre de la saison

CERTIFICAT MEDICAL	
Je soussigné, Docteur	
Atteste avoir délivré à	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M (*)
Nom - Prénom	
Un certificat de non contre-indication à la pratique de l'escrime.	
<ul style="list-style-type: none">• Autorise la participation aux compétitions dans sa catégorie (*)• Autorise le simple surclassement (*)	
Date, signature et cachet du Médecin	

(*) rayer la mention inutile

Certificat établi à la demande l'intéressé et remis en mains propres